

Indre-et-Loire - Justice

## Trafic de chardonnerets élégants : prison avec sursis pour deux braconniers

08/01/2016 17:50

En septembre dernier, un trafic de chardonnerets élégants était démantelé dans l'agglomération de Tours grâce à l'intervention des agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Aujourd'hui, deux braconniers ont été condamnés devant le tribunal correctionnel de Tours.

Le 24 septembre, une personne avait été interpellée en flagrant délit de capture de chardonnerets sur les bords du Cher. Après des semaines de surveillance, d'investigations et plusieurs perquisitions, trois personnes avaient été placées en garde à vue. Cage de transport, matériel de capture, cages, filets japonais, stocks de graines, glu et chardonnerets congelés avaient été saisis.

Deux d'entre elles comparaissent hier matin devant le tribunal correctionnel de Tours.

Elles écoperont chacune d'une peine de quatre mois de prison avec sursis mise à l'épreuve pendant deux ans. Deux obligations s'ajoutent : celle de travailler et celle d'indemniser la partie civile, en l'occurrence, La Ligue de protection des oiseaux (LPO). Les deux prévenus devront, en outre, s'acquitter d'une amende de 600 euros. Les scellés sont confisqués.

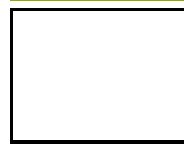
Rappelons que bien que le chardonneret élégant (*carduelis carduelis*) soit une espèce d'oiseau protégée, il est la cible d'un trafic persistant vers les pays du sud et la Belgique, en raison de la beauté de son plumage et de son chant mélodieux.

En France, c'est une espèce en déclin. La France a perdu presque la moitié de ses chardonnerets au cours des dix dernières années (- 44 %), ce qui rend l'espèce éligible à la liste rouge nationale des espèces menacées établie par le Muséum national d'histoires naturelles et le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Il semblerait que le trafic de cette espèce soit en recrudescence en France, en Europe et en Afrique du Nord, et il est important de rappeler que la capture, la vente, le transport et la détention sont formellement interdits.

Suivez-nous sur [Facebook](#)

Le reste de l'Actualité en vidéo : La SNCF déclare la guerre aux fraudeurs avec



Un chardonneret élégant (photo ONCFS)

Vous êtes ici : Actualité > Faits divers, justice > Trafic de chardonnerets élégants : prison avec sursis pour deux braconniers